
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance du 05/04/2016

Ouverture de la séance à 17 h 30 ; 24 membres élus présents (quorum atteint).

Un secrétaire de séance, M. Bellil, Enseignant, est désigné.

Le procès-verbal du CA précédent du 25 janvier 2016 est voté à l'unanimité avec 24 voix pour.

CHAPITRE 1 – page 1	NATURE de la question : affaires financières
----------------------------	---

COMPTE FINANCIER

Mme Picquart, Gestionnaire, présente les différences entre les recettes et les dépenses prévues au Budget 2015 et la réalisation effective retracée dans le compte financier.

Elle souligne :

- l'augmentation des dépenses pédagogiques et de logistique avec un prélèvement sur le fond de roulement conséquent pour l'équipement des salles de classe et l'acquisition de matériel multimédia.
- la baisse des effectifs de la cantine engendrant logiquement une baisse des recettes et une baisse des dépenses.

M. Fevre, Agent comptable, souligne la bonne gestion de l'établissement depuis 2012. Le fond de roulement était devenu trop important en 2014 et la politique d'investissement de l'établissement permet de se situer à un niveau de 72 jours de fond de roulement.

Vote du compte financier : 24 pour

Vote sans réserve de proposition de ventilation du résultat de l'établissement : 24 pour

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance du 05/04/2016

CHAPITRE VIII – page 1

NATURE de la question : VIE SCOLAIRE ...

LE NUMERIQUE AU COLLEGE

Le collège Marcel Pagnol de Sérignan fait partie des six collèges de l'Hérault pour la première vague du plan numérique ; aussi, à la rentrée :

- les élèves de 5^{ème}, ainsi que leurs professeurs, seront dotés chacun d'une tablette,
- la connexion WIFI passera de 4 à 10 Mbs.
- un budget de 30€ par élève est accordé pour le numérique en 5^{ème} (50€ pour tous les élèves pour les livres)

Une réflexion est à mettre en place concernant les ouvrages papier/ouvrages numériques.

- une formation sur le numérique est proposée aux enseignants en fin d'année scolaire 2015-2016.

REGLEMENT INTERIEUR

Trois modifications sont apportées :

- au paragraphe 2-8 : possibilité de refuser à un élève la participation ou l'inscription à un voyage s'il ne respecte pas le règlement intérieur.
- au paragraphe 4-2c : usage de tout appareil de communication interdit dans l'ensemble de l'établissement ; ils doivent rester dans le cartable de l'élève. On généralise à « tout appareil de communication » afin d'interdire également la montre connectée.
- au paragraphe 5-1d : ajout : « le représentant légal est convoqué à la commission éducative », cette précision pour bien insister sur le fait que la présence du représentant légal est attendue lors d'une telle commission.

Vote pour ces 3 modifications : 24 pour

CALENDRIER DE FIN D'ANNEE

Les différents évènements qui jalonnent la fin d'année sont abordés, entre autres :

- voyages,
- rattrapages épreuves EPS pour le DNB,
- conseils de classe des différents niveaux,
- épreuves du DNB les 23 et 24 juin,
- bal de promo le 24 juin,
- formation sur le numérique les 30 juin et 1^{er} juillet.

A noter que la section rugby n'est pas reconduite par M.Arrambide à la prochaine rentrée scolaire et que si personne ne la reprend, elle s'arrêtera.

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance du 05/04/2016

CHAPITRE XI – page 1	NATURE de la question : questions diverses
-----------------------------	---

M. Royer, Principal, fait part de sa surprise concernant une rumeur prétendant que le collège Marcel Pagnol pourrait passer prochainement en cuisine satellite alors même que la cuisine du collège fonctionne bien et a reçu des rapports vétérinaires élogieux. Débat qui avait déjà eu lieu en 2011 et 2014. Une réunion d'échange a été programmée avec le Directeur Général du conseil départemental de l'Hérault pour le dossier de restauration scolaire afin de clarifier la situation.

Le CA se termine à 19h00.